

Tribune - Benoît XVI toujours pape ?

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 24 mai 2016



Lors de la récente présentation du livre « Oltre la crisi della Chiesa » de Roberto Regoli (Ed. Lindau) consacré au pontificat de Benoît XVI, l'archevêque Georg Ganswein, préfet de la Maison pontificale et secrétaire particulier du pape émérite, a fait un exposé intéressant sur le sens de la démission de ce pape et l'ère nouvelle qu'il a voulu inaugurer pour l'institution pontificale.

Le site « Benoît et moi » a traduit en français le texte de cette intervention dont nous extrayons ce passage significatif :

[...] La démission historique du pape théologien a représenté un pas en avant principalement pour le fait que le 11 Février 2013, parlant en latin devant les cardinaux surpris, il a introduit dans l'Eglise catholique la nouvelle institution du "pape émérite", déclarant que ses forces n'étaient plus suffisantes "pour exercer correctement le ministère pétrinien". Le mot clé dans cette déclaration est 'munus petrinum', traduit - comme c'est le cas la plupart du temps - par "ministère pétrinien". Et pourtant, munus, en latin, a une multiplicité de significations : il peut signifier service, devoir, conduite ou don, et même prodige. Avant et après sa démission, Benoît a entendu et entend sa tâche comme participation à un tel "ministère pétrinien". Il a quitté le

trône pontifical et pourtant, avec le pas du 11 Février 2013, il n'a pas abandonné ce ministère. Il a au contraire intégré l'office personnel avec une dimension collégiale et synodale, presque un ministère en commun, comme si, en faisant cela, il voulait répéter encore une fois l'invitation contenue dans la devise que le Joseph Ratzinger d'alors se donna comme archevêque de Munich et Freising et qu'ensuite il a naturellement maintenue comme évêque de Rome : "cooperatores veritatis", qui signifie justement "coopérateurs de la vérité". En effet, ce n'est pas un singulier, mais un pluriel, tiré de la troisième lettre de Jean, dans lequel il est écrit au verset 8 : « Nous devons accueillir ces personnes pour devenir coopérateurs de la vérité ».

Depuis l'élection de son successeur François le 13 Mars 2013, il n'y a donc pas deux papes, mais de facto un ministère élargi - avec un membre actif et un membre contemplatif. C'est pour cela que Benoît XVI n'a renoncé ni à son nom, ni à la soutane blanche. C'est pour cela que l'appellation correcte pour s'adresser à lui est encore aujourd'hui "Sainteté". Et c'est pour cela qu'il ne s'est pas retiré dans un monastère isolé, mais à l'intérieur du Vatican - comme s'il avait fait seulement un "pas de côté" pour faire place à son successeur et à une nouvelle étape dans l'histoire de la papauté, qu'avec ce pas il a enrichie de la "centrale" de sa prière et de sa compassion placée dans les jardins du Vatican [...] ».

Lire toute la communication ici : [BENOÎT XVI, LA FIN DE L'ANCIEN, LE DÉBUT DU NOUVEAU, L'ANALYSE DE GEORG GÄNSWEIN](#)

L'éméritat d'un pape ne serait donc pas comparable à celui d'un évêque diocésain à la retraite. Qu'en pense le pape régnant ?

[Source](#) Belgicatho